

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :
14

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 2

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Absents : 0

Date de la convocation :

Le 11 septembre 2024

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement
convoquée s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de
ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Michel
DUBAUX, Éric FORESTIER, Dominique SAVARIAUD, Antoine
ZANOTTO, Ulysse SUC et Christian MICHELET ; Mmes Laurence
TOUMEYRAGUES, Sandra BARBE, Delphine SCHWARTZ et Françoise
JORREY.

Excusés : Mesdames Estelle ASPART et Laure BRAQUEHAIS.

Pouvoirs : Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian
MICHELET ; Madame Estelle ASPART à Madame Sandra BARBE.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Avenants n°2 – travaux supplémentaires - MAPA « extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes ».

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les avenants n°2 aux actes d'engagement du marché public dénommé : « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes », situé 262 rue du bourg, qui ont pour objet de faire apparaître les modifications en plus et moins-values apportées au marché de base telles que détaillées ci-après :

Lot	Dénomination de l'entreprise	Marché initial	Avenants N°2 travaux H.T	Montant H.T nouveau marché
3	S.A.R.L SCHIRO	9 775.00 €	895.00 €	10 670.00 €
5	S.A.R.L CAPSTYLE	23 534.70 €	-3 180.00 €	20 354.70 €
9	ETS FAU	5 432.50 €	5 097.12 €	10 529.62 €
10	S.A.R.L SCHIRO	7 961.00 €	1 425.00 €	9 386.00 €
TOTAL				
MARCHE H.T		147 585.01 €	4 237.12 €	151 822.13 €
T.V.A 20.00%		29 517.00 €	847.42 €	30 364.42 €
TOTAL T.T.C		177 102.01 €	5 084.54 €	182 186.55 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTÉ et **VALIDÉ** les modifications apportées au marché de base du marché public - « Extension de l'office et mises aux normes de l'accessibilité handicapés à la salle des fêtes » telles que détaillées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer les avenants n°2 (annexés à la présente délibération) pour les entreprises S.A.R.L SCHIRO, S.A.R.L CAPSTYLE et Ets FAU.

Adopté à 12 voix pour ; 2 voix contre ; 0 abstention

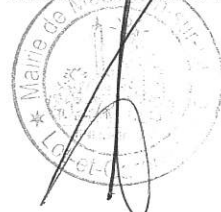
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :

Publiée le 19.09.2024

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES

